

PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale (AG) de l'association du Centre de rencontre et d'animation des Boveresses du 1^{er} juin 2018

Marie-Paule Czaka, membre du bureau de l'Association du Centre de rencontre et d'animation des Boveresses (AMB) préside et ouvre l'AG en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes (*cf. liste de présence*).

Elle salue particulièrement la présence de

- M. Daniel Kohlbrenner, adjoint à l'animation de la Direction de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)
- M. Bernard Joss, président de la Société de développement Boveresses-Eterpey- Grangette-Praz-Séchaud (SD)

Elle excuse l'absence des personnes suivantes :

- M. Grégoire Junod, syndic de la ville de Lausanne
- Mme Yasmin Agosta, présidente de Rataboum
- M. Istvan Czaka, vérificateur des comptes de l'AMB
- M. Daniel Pache, vérificateur suppléant des comptes de l'AMB
- Mme Lara Ruberto, membre du comité de l'AMB et responsable de la Ludothèque
- Mme Gayanée Rossier, animatrice AMB

Elle demande à l'Assemblée si d'autres personnes sont à excuser. Ce n'est pas le cas.

Elle désigne une secrétaire de l'AG en la personne de *Claire-Lise Gerber*, membre du comité de l'AMB et une scrutatrice en la personne de *Véronique Rezin*.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, de la présente AG, adressé dans les délais légaux aux membres de l'AMB, est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2017

Le procès-verbal de l'AG du 12 mai 2017 ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du comité

Claire-Lise Gerber donne lecture du rapport du comité (*cf. texte dans rapport d'activité 2017*) La parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions.
La parole n'est pas demandée

4. Rapport d'activité 2017

Marie-Paule Czaka renvoie les personnes présentes au **rapport d'activité très complet** que chacun a reçu afin de découvrir la description des activités bénévoles du Centre telles que la bibliothèque, la ludothèque, la poterie, l'atelier musique, le tennis ou encore les petits jardins. Les responsables de ces activités, membres également du comité de l'AMB, se présentent brièvement.

Les animateurs salariés du Centre relèvent quelques points spécifiques en lien avec les nombreuses prestations proposées par le Centre (*cf. rapport d'activité 2017*).

Secteur jeunes (il faut comprendre jeunes âgés de 11-25 ans) *Marwan*

La fréquentation de l'accueil jeunes est restée stable en 2017 avec le constat qu'il y a plus de monde le vendredi que le mardi. Cet accueil a pourtant trouvé son public. Les perspectives 2018 consistent à réaménager « Espace 12 » en travaillant sur ce projet avec L'APEMS – qui occupe les mêmes locaux sur la tranche horaire de 12/14h - et avec la gérance. L'objectif de cet accueil est de garder coûte que coûte le lien avec les jeunes du quartier.

Secteur enfants (il faut comprendre 5 - 10 ans) *Annick*

« L'accueil libre » du mercredi après-midi reste la prestation phare proposée à cette tranche d'âge. Une moyenne de 15 à 25 enfants sont accueillis chaque semaine et environ 50 enfants du quartier sont touchés par cette activité. L'accueil libre sera bien sûr poursuivi en 2018.

Secteur adultes *Annick*

Le nouveau projet de 2017 a consisté à mettre sur pied un cours de français en collaboration avec des enseignants du collège de Coteau-Fleuri, la halte-garderie Rataboum ainsi que le service de la Petite enfance de la ville de Lausanne afin de permettre à une douzaine de parents de suivre un cours hebdomadaires pour faciliter leur compréhension, notamment des informations dispensées par l'école. Les enfants des parents concernés non encore scolarisés ont pu être accueillis à Rataboum par une éducatrice pendant les cours.

Vu le grand succès de ce projet, il sera reconduit en 2018.

Activités quartier *Khaled*

Depuis 2 ans l'activité « fête de quartier » ne semble plus rencontrer le même intérêt que par le passé. Un comité de fête réunissant une dizaine de personnes a été pourtant mis sur pied pour l'édition 2017 en espérant redynamiser cette fête et lui redonner du sens. Le bilan qui a été fait une semaine après la fête a conclu que le succès n'avait pas été au rendez-vous malgré l'engagement d'un grand nombre de personnes.

C'est pourquoi en 2018 cette fête sera remplacée par un vide-grenier agrémenté d'un bar.

Au terme de cette présentation *Marie-Paule Czaka*, au nom du comité, remercie chaleureusement l'équipe d'animation pour l'important investissement dont elle fait preuve tout au long de l'année.

5. Présentation des comptes

Sindy, secrétaire-comptable, présente les comptes qui figurent dans le rapport d'activité. Elle relève que le bénéfice de l'exercice 2017 se monte à CHF 7'593.82 après l'attribution du bénéfice poterie au compte provision poterie d'un montant de CHF 2'090.80. Le bénéfice de l'exercice a permis d'augmenter le capital au 31.12.2017 à CHF 8'789.28.

A signaler une légère diminution des frais d'entretien à mettre en rapport avec une baisse de location des locaux ainsi qu'une baisse des frais monitorat. A noter que la FASL subventionne à 69,44 % le salaire des moniteurs. En ce qui concerne les charges d'animation pas de changements à signaler.

Sindy relève aussi une nouveauté dans la présentation des comptes avec une annexe qui indique les frais qui sont pris en charge par la FASL et la Ville de Lausanne.

La parole est donnée l'Assemblée pour d'éventuelles questions

Daniel Kohlbrenner interpelle le comité quant à l'utilisation du bénéfice réalisé en 2017 qui pourrait éventuellement être utilisé pour l'activité de la secrétaire-comptable.

Le comité précise que cet argent comptabilisé, notamment en augmentant les provisions concernant le tennis et la poterie, pourrait servir, par exemple à permettre d'offrir des stages de tennis meilleurs marchés que ceux planifiés prochainement et qui ne rencontrent pas leur public pour une question de coût encore trop élevé pour notre quartier. *Blaise Tardin*, référent pour l'activité tennis rappelle que le sigle ASPT signifie association sports pour tous et que le but est de rendre ce sport accessible au plus grand nombre.

En ce qui concerne la poterie (activité en fort développement) son four devra probablement être changé.

Enfin une réserve est nécessaire par exemple pour le réaménagement de l'atelier musiques actuelles qui fait l'objet d'une demande en cours auprès de la loterie romande (cf budget 2018) mais dont le résultat n'est jamais certain.

Pas d'autres questions de la part de l'Assemblée

6. Rapport des vérificateurs des comptes et adoption des comptes

Ginette Pittet indique qu'elle a vérifié les comptes avec *Istvan Czaka* en date du 15 mai dernier.

Elle relève que la comptabilité est tenue avec grand soin et que toutes les pièces comptables concordent. Elle demande à l'AG d'adopter ces comptes et de donner décharge au comité.

Elle félicite et remercie *Sindy* pour son travail remarquable et précise que le comité a beaucoup de chance de bénéficier de ses compétences.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents

7. Présentation du budget 2018

Sindy reprend la parole pour présenter le budget 2018 qui est prudemment calqué sur les comptes 2017 et indique qu'il y pratiquement pas de changement par rapport au budget 2017. Quelques frais sont prévus en ce qui concerne les locaux, notamment le remplacement de notre lave-vaisselle. A signaler qu'en 2018 il n'y aura plus de subvention du BLI (bureau lausannois des immigrés) pour le café couture. Dans la rubrique recettes animation de quartier, il est prévu de vendre un de nos triporteurs car deux suffisent aux besoins du Centre.

Le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents.

8. Election des vérificateurs des comptes

Ginette Pittet et *Istvan Csaka* sont d'accord de poursuivre leur mission de vérificateurs des comptes ainsi que *Daniel Pache*, qui reste vérificateur suppléant.

Ils sont réélus par acclamation.

10. Election des membres du comité

Marie-Paule Czaka signale une seule démission au 31 décembre 2017,

José Garcia, ancien Président de l'AMB jusqu'en mai 2017 et resté membre du comité pendant quelques mois.

A ce jour le comité n'a pas encore trouvé un ou une président-e pour reprendre cette fonction.

Une nouvelle personne est intéressée à rejoindre le comité et y participe actuellement en qualité d'invité. Dans l'intervalle, le comité s'est constitué lui-même pour gérer au mieux avec l'équipe salariale les affaires courantes imparties jusqu'à présent à la Présidence de l'AMB.

Une personne de la salle demande quelles sont les qualités nécessaires pour occuper la fonction de présidence. *Marie-Paule Czaka* informe qu'un cahier des charges de ce rôle a été élaboré en 2017 afin de faciliter la recherche de la personne souhaitée. Ce document est à disposition de toute personne intéressée.

Tous les autres membres du comité (voir liste dans rapport d'activité) sont réélus en bloc par acclamation.

11. Divers et propositions individuelles

Le comité n'a reçu aucun divers et aucune proposition individuelle dans les délais statutaires.

Marie-Paule Czaka donne cependant la parole à la salle.

Ginette Pittet remercie les membres du comité pour leur engagement.

Elle revient sur la question de la fête annuelle et du constat de son manque de fréquentation. Elle refait un peu d'histoire en rappelant qu'au moment de la création de l'AMB en 1973, il y avait peu de monde à de telles manifestations mais un groupe du quartier très motivé par la reconstruction de la ferme et pour qui l'organisation d'une fête était source de financements complémentaires et de promotion du futur. Depuis, le magnifique outil d'animation qu'est la Ferme est bien implanté et fonctionne à merveille. Les besoins ne sont donc certainement plus les mêmes. Le comité et l'équipe ne doivent donc pas se faire du souci. L'idée de la fête/vidéogrenier de septembre prochain est certainement un bon plan.

Daniel Kohlbrenner félicite le comité pour son engagement bénévole qui permet de réaliser les nombreuses activités du Centre avec le soutien de l'équipe d'animation, toujours à l'écoute des besoins du quartier.

Il relève aussi que les locaux d'Espace 12 très bien utilisés sont une solution idéale qui permettent de créer un lien entre le haut et le bas du quartier coupé par l'autoroute.

L'assemblée statutaire est levée à 21h.

Elle est suivie par la projection de « Né pour mourir » court métrage réalisé par Frédéric Baillif et l'équipe des jeunes du quartier qui ont participé au film Tapis rouge. Un magnifique buffet convivial a clôt agréablement la soirée.

Pour le procès verbal
Claire-Lise Gerber